

# Bilan / évaluation du SCoT de l'Aire Gapençaise

**Premiers enseignements  
de l'enquête réalisée en décembre 2018  
auprès des communes de l'Aire Gapençaise**

**L'AGENCE**  
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

Syndicat mixte du  
**SCoT**  
de l'Aire Gapençaise

**Atelier du 10 juillet 2019**

# Participation à l'enquête

## En bref...

Enquête réalisée en décembre 2018 auprès de l'ensemble des communes de l'Aire Gapençaise. Contributions numériques ou questionnaire papier.

- Un taux de réponse de 33%  
⇒ **26 réponses sur 78 communes interrogées**
  
- Le maire est la personne qui a généralement répondu (parfois un adjoint)  
⇒ **17 réponses sur 26 émanent des maires**  
⇒ **Dans 73% des cas, la personne ayant répondu au questionnaire est représentant de l'intercommunalité au sein du conseil syndical du SCoT**
  
- La moitié des communes ayant répondu se sont dotées d'un nouveau PLU ou d'une carte communale postérieurement à l'approbation du SCoT  
⇒ **48% disposent de documents d'urbanisme approuvés depuis mars 2014**

# Participation à l'enquête

## Qui a participé à l'enquête communale ?

26 réponses sur 78 communes interrogées,  
soit un **taux de participation de 33 %**

- ⇒ CC Champsaur-Valgaudemar = 44%
- ⇒ CC Serre-Ponçon Val d'Avance = 43%
- ⇒ CA Gap-Tallard-Durance = 24%
- ⇒ CC Buech-Dévoluy = 20%

## Quelle est votre fonction au sein de la commune ?

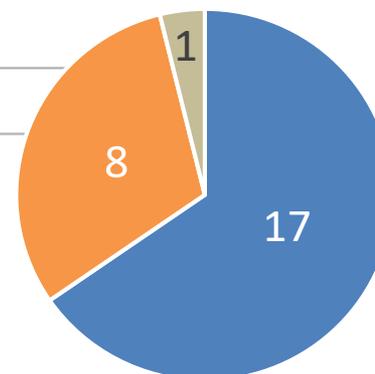
Réponse ouverte

26<sup>26</sup>

26<sup>26</sup>

Nombre de personnes concernées

Nombre de réponses exprimées



- Maire
- Adjoint(e)
- Autre

## Etes-vous représentant de votre intercommunalité au comité syndical du SCoT ?

Choix unique

26<sup>26</sup>

Oui

Non



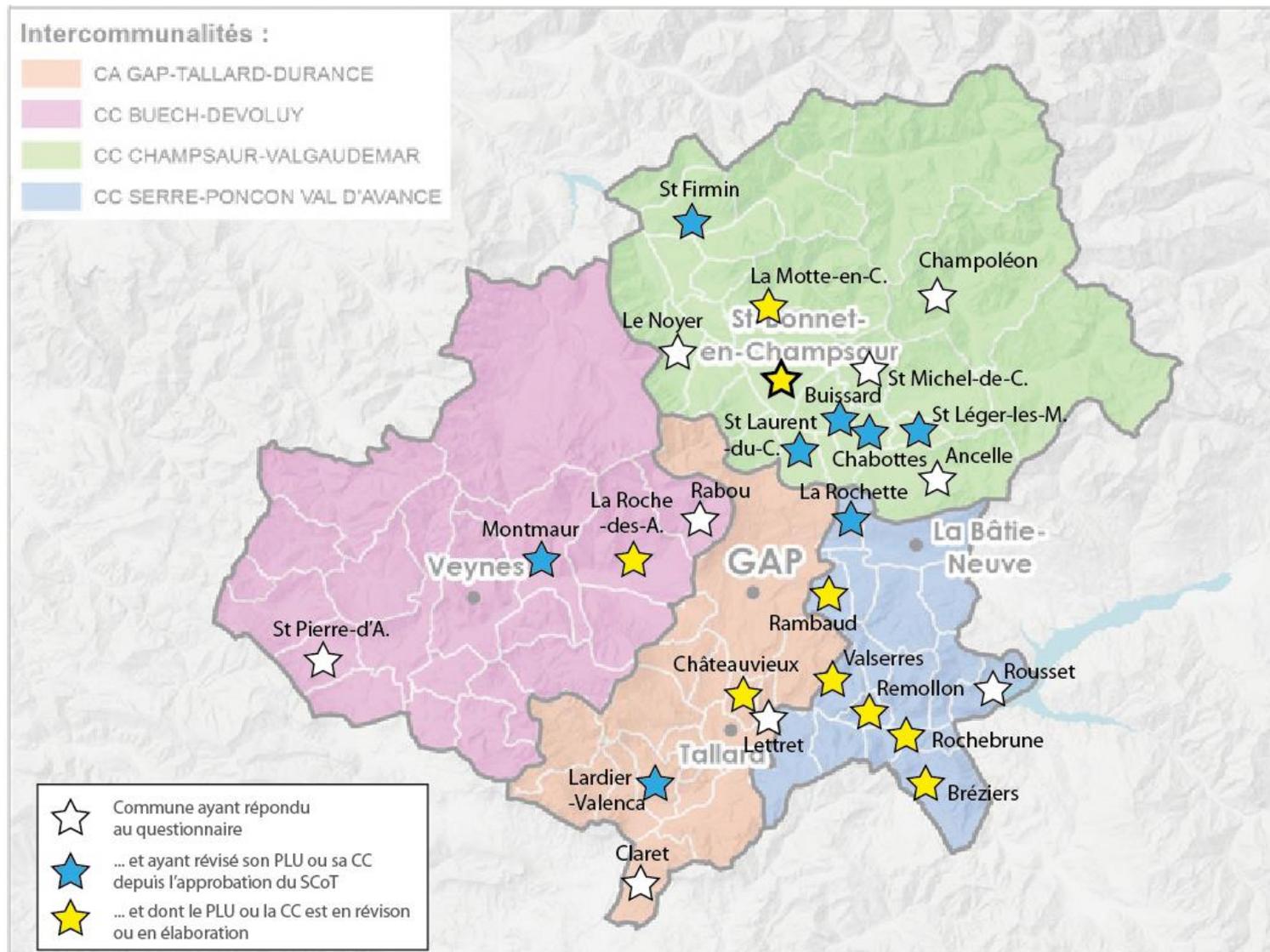
**73%**



**27%**

# Participation à l'enquête

## Communes ayant répondu au questionnaire concernant le bilan du SCoT



## Documents d'urbanisme des communes ayant répondu

**Voire commune était-elle dotée d'un POS opposable avant le 27 mars 2017 ?**

Choix unique

26<sup>26</sup>

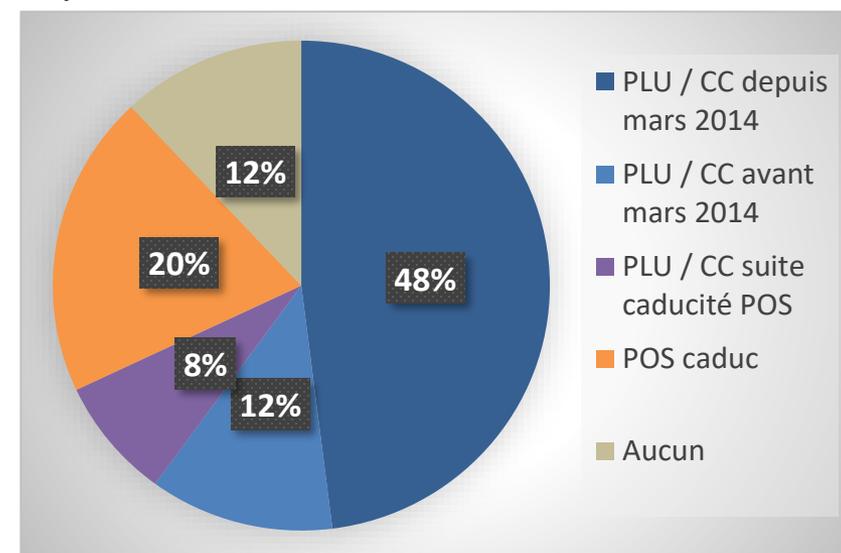
Oui ⇒ 5

Non ⇒ 21

Parmi les 5 communes en POS...

- 2 ont opté pour un retour au règlement national d'urbanisme
- 2 ont élaboré un plan local d'urbanisme
- 1 a élaboré une carte communale

Synthèse :



**Voire commune est-elle dotée...**

Choix unique

20<sup>20</sup>

- d'un PLU ou d'une carte communale approuvé(e) depuis mars 2014 (date du SCoT exécutoire) ⇒ 12
- d'un PLU ou d'une carte communale approuvé(e) avant mars 2014 (date du SCoT exécutoire) ⇒ 3
- d'un PLU ou d'une carte communale approuvé(e) suite à la caducité du POS ⇒ 2
- d'aucun document d'urbanisme et n'en a jamais eu auparavant ⇒ 3

Premiers enseignements de l'enquête réalisée en décembre 2018  
auprès des communes de l'Aire Gapençaise

# **MISE EN COMPATIBILITÉ DES DOCUMENTS D'URBANISME AVEC LE SCOT**

# Mise en compatibilité avec le SCoT

## En bref...

- Suite à l'approbation du SCoT, près des  $\frac{3}{4}$  des communes ont procédé à une analyse de la compatibilité de leur document d'urbanisme avec le SCoT
  - ⇒ Dans 11 cas sur 16, l'analyse a été réalisée avec le concours d'un prestataire extérieur
  - ⇒ Pour 2 communes, l'analyse de compatibilité est en cours
  - ⇒ 4 communes n'ont pas encore engagé l'analyse de compatibilité
- La mise en conformité avec la législation récente et la mise en compatibilité avec le SCoT constituent les motifs principaux de révision des PLU
  - ⇒ Ils constituent, dans 50% des cas, un motif de révision du PLU ou de la carte communale

# Mise en compatibilité avec le SCoT

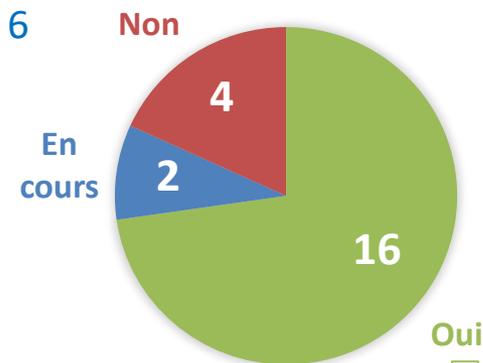
Où en sont les documents d'urbanisme des communes ayant répondu vis-à-vis de la compatibilité SCoT ?

**Avez-vous procédé à une analyse de la compatibilité de votre document d'urbanisme en vigueur avec le SCoT de l'Aire gapençaise ?**

- Oui, en régie (services municipaux) ⇒ 2
- Oui, avec l'aide des services de l'intercommunalité ⇒ 0
- Oui, avec l'aide de l'équipe technique du syndicat mixte du SCoT ⇒ 6
- Oui, avec l'aide des services de l'Etat ⇒ 2
- Oui, en sollicitant l'expertise d'un prestataire extérieur ⇒ 11
- L'analyse est en cours ⇒ 2
- Non, pas encore ⇒ 4

Choix multiple

22<sup>22</sup>



**Quelles ont été les conclusions de cette analyse ?**

- Le document d'urbanisme en vigueur est compatible avec le SCoT ⇒ 12
- La mise en compatibilité peut être réalisée par une procédure de modification du document d'urbanisme en vigueur ⇒ 0
- La mise en compatibilité implique d'engager une procédure de révision du document d'urbanisme en vigueur ⇒ 4

Choix unique

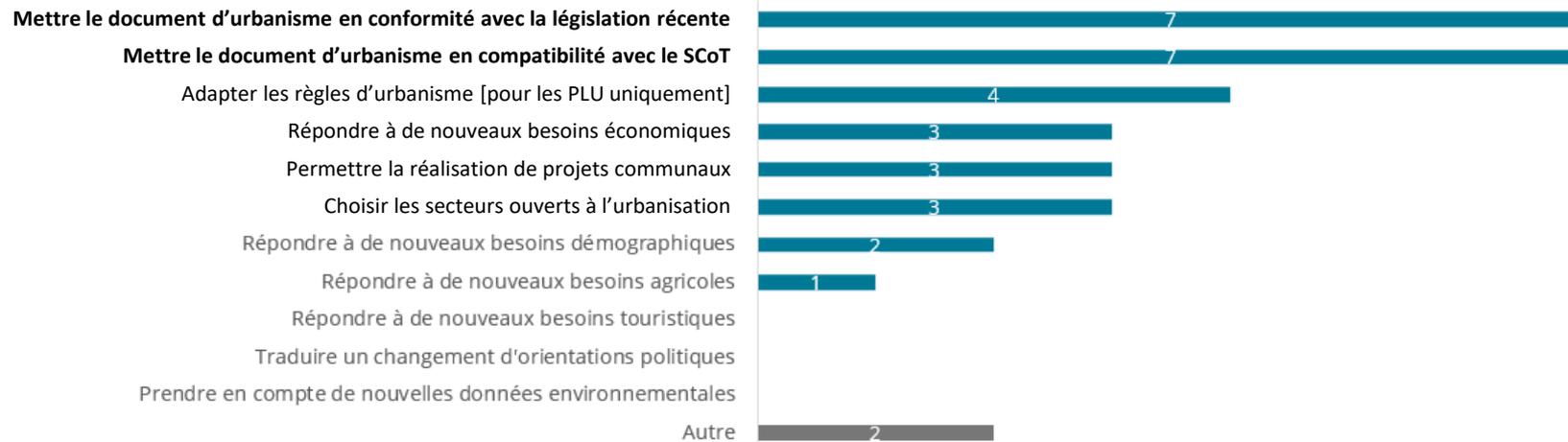
16<sup>16</sup>

## Qu'est-ce qui motive la révision des documents d'urbanisme ?

**Pour quel(s) motif(s) principaux avez-vous élaboré ou révisé votre PLU/CC ?**

Choix multiple  
**3 choix maxi**

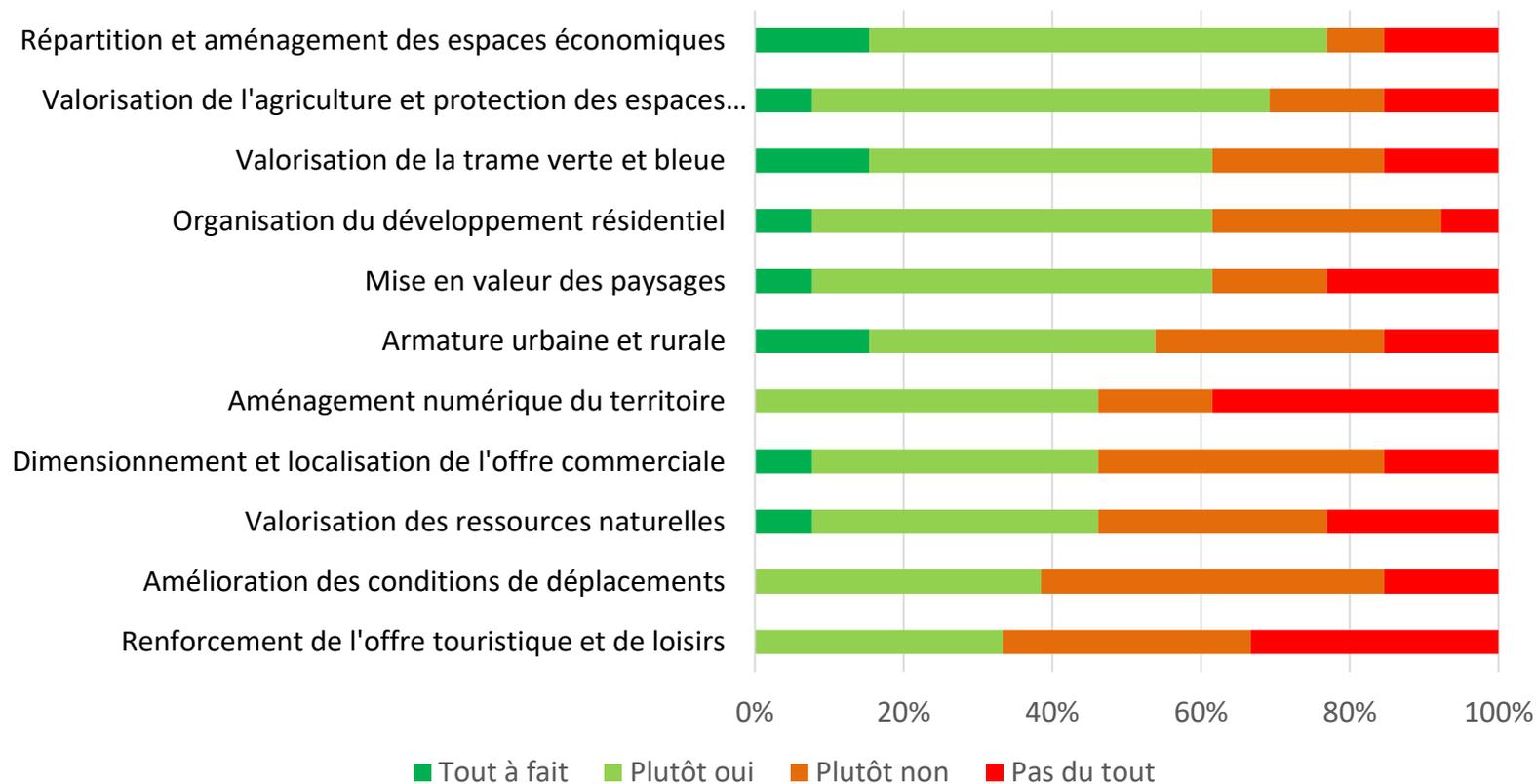
14 / 14



## Traduction des orientations et objectifs du SCoT dans les PLU / CC

■ **Considérez-vous que les orientations et objectifs du SCoT ont constitué une aide pour l'élaboration de votre PLU pour chacun des thèmes suivants ?**

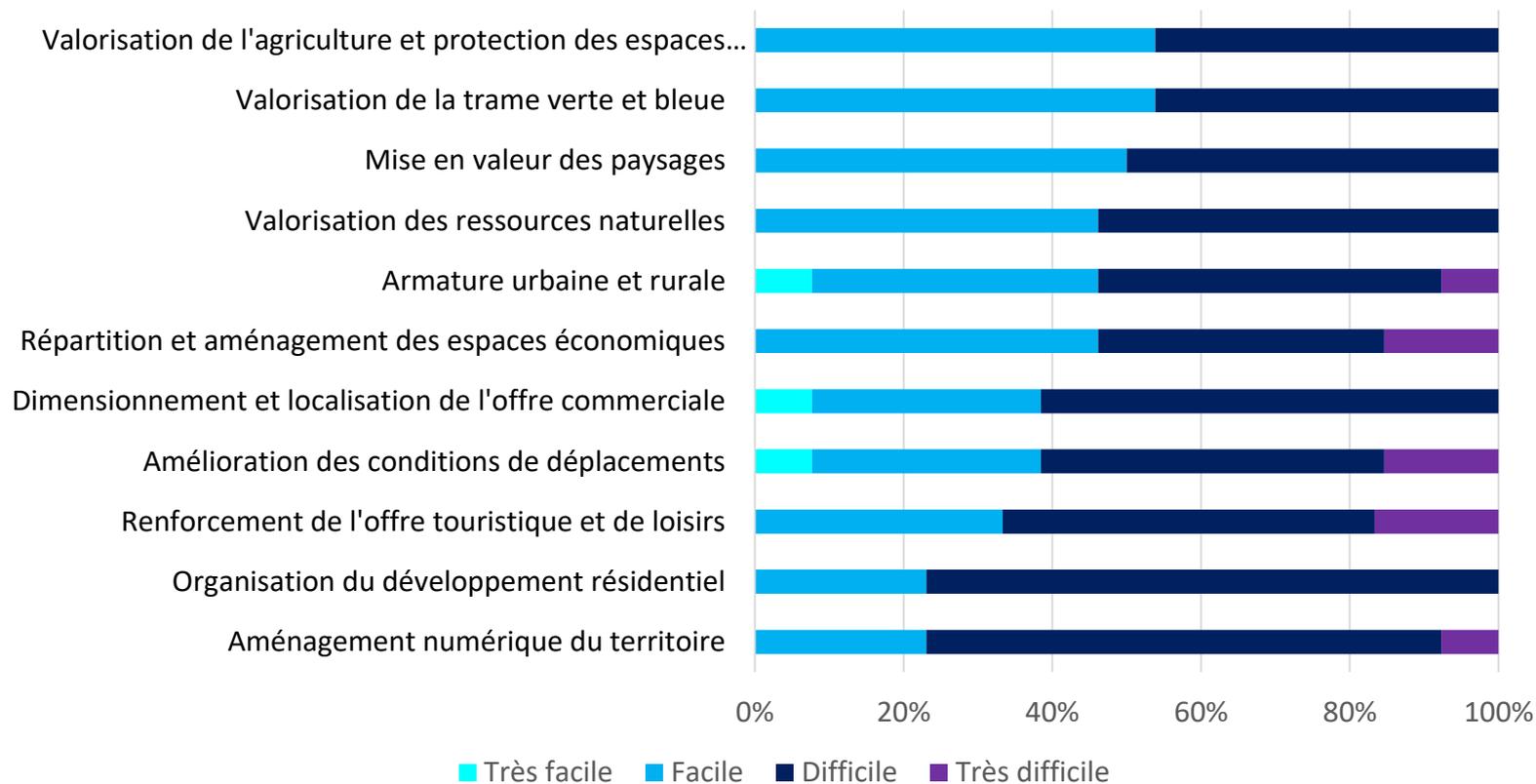
13<sup>14</sup>



## Traduction des orientations et objectifs du SCoT dans les PLU / CC

Comment avez-vous perçu le travail de traduction des orientations et objectifs du SCoT dans le PLU de votre commune ?

13 14

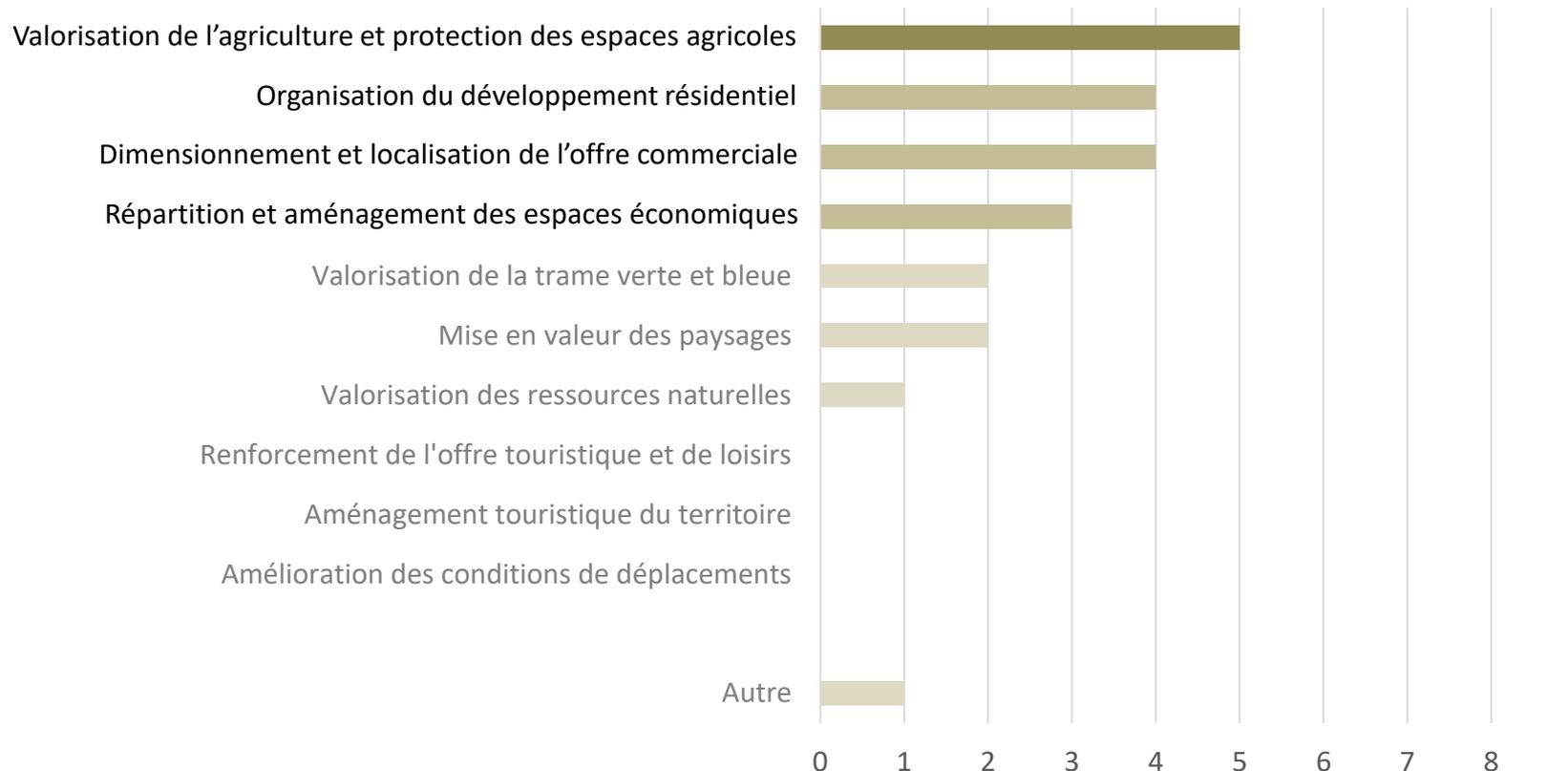


## Traduction des orientations et objectifs du SCoT dans les PLU / CC

**Quels ont été les thèmes qui ont fait l'objet de remarques de la part des personnes publiques associées (DDT, SM-SCoT, Département, Région, chambres consulaires...) concernant la compatibilité de votre PLU/CC avec le SCoT ?**

Choix multiple

9 / 14

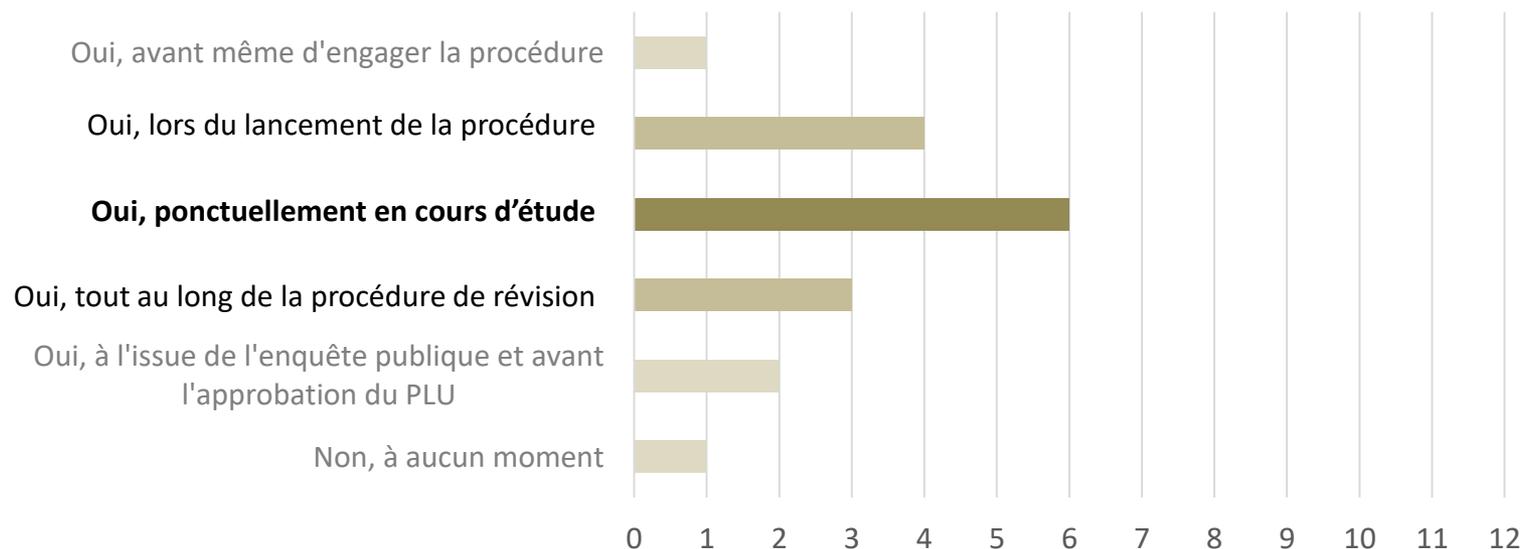


## Traduction des orientations et objectifs du SCoT dans les PLU / CC

**Avez-vous sollicité les services du Syndicat mixte du SCoT pour vous accompagner dans l'élaboration de votre PLU/CC ?**

Choix multiple

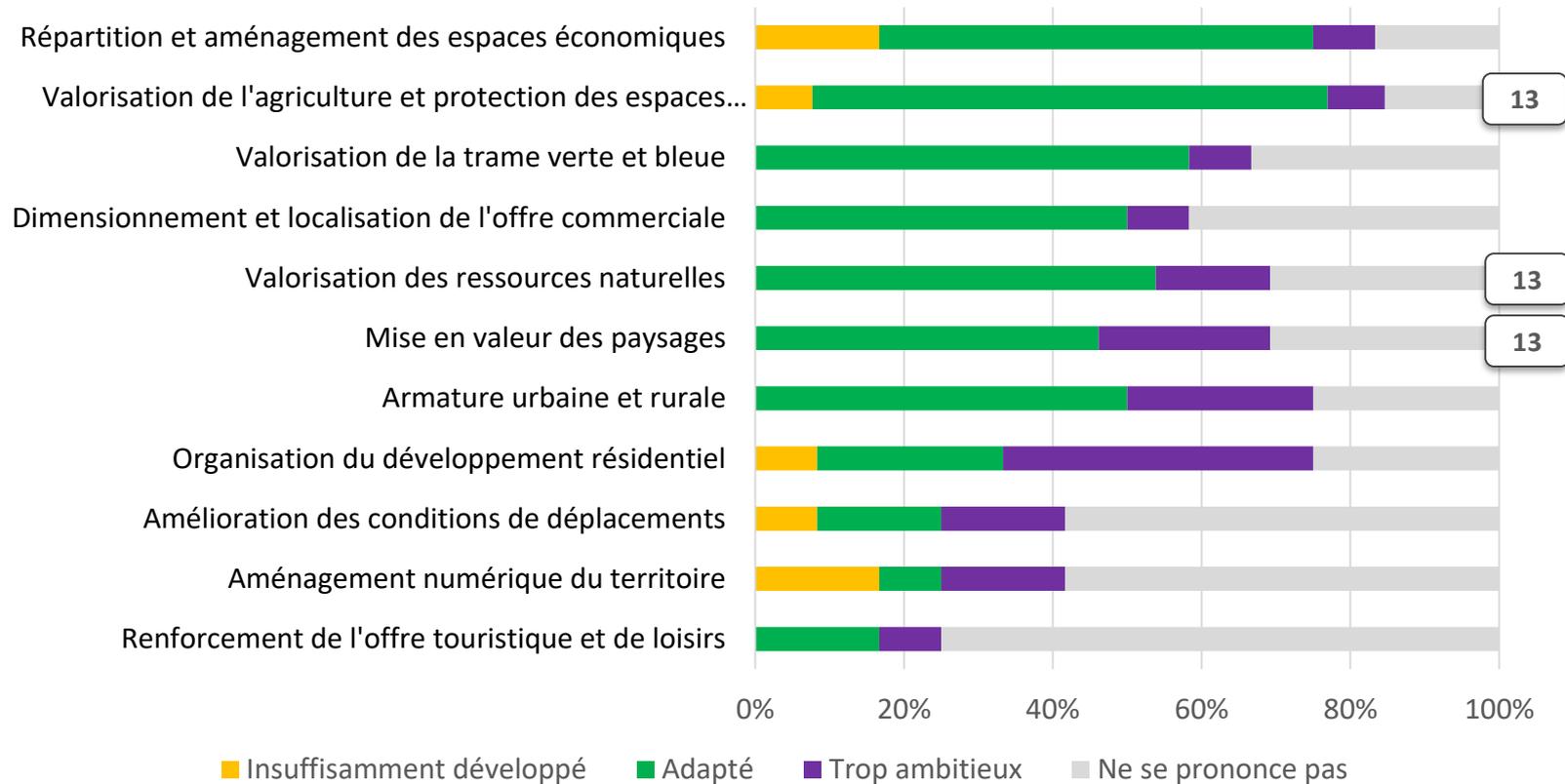
12<sup>14</sup>



## Traduction des orientations et objectifs du SCoT dans les PLU / CC

**Avec le recul, comment jugez-vous le niveau de précision des orientations et objectifs du SCoT (cartes, objectifs chiffrés, prescriptions qualitatives) ?**

12 / 14



Premiers enseignements de l'enquête réalisée en décembre 2018  
auprès des communes de l'Aire Gapençaise

# **CONNAISSANCE DU SCOT DE L'AIRE GAPENÇAISE ET APPRÉCIATION DU RÔLE DU SYNDICAT MIXTE**

## En bref...

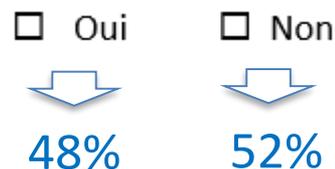
- Le profil des personnes ayant répondu au questionnaire est assez représentatif des différentes situations présentes sur le territoire
  - ⇒ **48% étaient délégués au syndicat mixte du SCoT durant l'élaboration du schéma**
  - ⇒ **52% ont participé à l'élaboration du SCoT** [En revanche, 50% considèrent que leur commune a été faiblement impliquée lors de l'élaboration du SCoT]
  - ⇒ **60% ont participé à la mise en œuvre du SCoT depuis son élaboration**
- L'élaboration du SCoT a surtout permis d'améliorer la connaissance du territoire.
- Le principal intérêt reconnu au SCoT est sa capacité à amortir les exigences réglementaires de l'Etat au niveau des documents d'urbanisme
- Pour la moitié des élus ayant répondu, le SM-SCoT est perçu comme un accompagnateur du développement des communes et des EPCI membres  
Son rôle d'appui en matière d'urbanisme est l'action prioritaire à conforter.

## Profil des élus ayant répondu

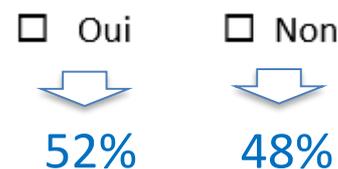


Tous les participants étaient invités à répondre

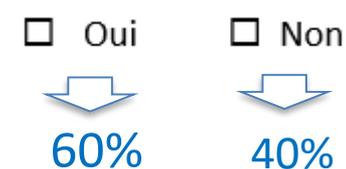
Etiez-vous délégué au syndicat mixte du SCoT Gapençais durant l'élaboration du schéma ?



Avez-vous participé à l'élaboration du SCoT ?



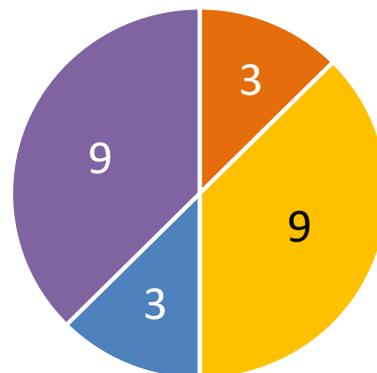
Avez-vous participé à la mise en œuvre du SCoT, depuis son élaboration ?



Comment votre commune a-t-elle été impliquée dans l'élaboration du SCoT ?

Choix unique

24/26



- Fortement : les élus municipaux ont été partie prenante aux débats
- Moyennement : les élus municipaux ont reçu une information régulière mais n'ont pas participé aux débats
- Faiblement : les élus municipaux n'ont pas eu le temps de s'investir sur l'ensemble de l'élaboration du SCoT
- Faiblement : l'élaboration du SCoT n'a pas fait l'objet d'un relais suffisant et régulier auprès des élus municipaux

## Votre appréciation sur le SCoT

### L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale a-t-elle...

	Oui	Non	NSPP
Favorisé les échanges entre élus et partenaires techniques ?	42%	33%	25%
Amélioré la connaissance du territoire ?	<b>66%</b>	17%	17%
Permis un dialogue équilibré entre communes ?	33%	38%	29%
Renforcé le sentiment d'appartenance à un grand bassin de vie Gapeñaïse ?	42%	37%	21%
Renforcé le sentiment d'appartenance à un nouvel EPCI ?	13%	<b>58%</b>	29%
Permis une analyse des enjeux territoriaux à la bonne échelle ?	46%	25%	29%

24<sup>26</sup>

### La mise en œuvre du Schéma de Cohérence Territoriale a-t-elle favorisé...

	Oui	Non	NSPP
L'évolution des intercommunalités et de leurs compétences ?	21%	<b>58%</b>	21%
L'optimisation du fonctionnement territorial ?	13%	<b>58%</b>	29%
L'harmonisation des politiques publiques à l'échelle du grand bassin de vie ?	21%	<b>50%</b>	29%
Le dialogue intercommunal ?	17%	<b>58%</b>	25%

24<sup>26</sup>

## Votre appréciation sur le SCoT

Le SCoT permet-il prioritairement...

Choix multiple  
3 choix maxi

21 / 26

d'amortir les exigences réglementaires de l'Etat au niveau des documents d'urbanisme

de disposer d'études et de données statistiques à l'échelle du grand territoire

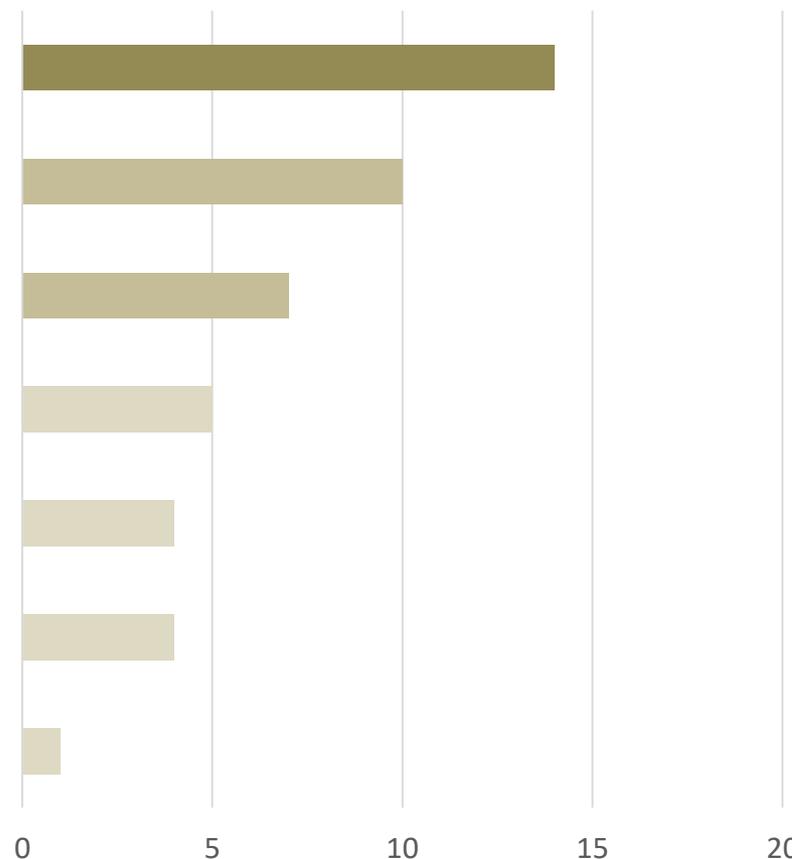
de négocier collectivement un développement partagé du territoire

de défendre un développement pour toutes les communes

d'intégrer le développement communal ou intercommunal en cohérence avec les besoins du bassin de vie et de ses usagers

d'appuyer les projets communaux et intercommunaux auprès des partenaires financiers ou techniques

Autre

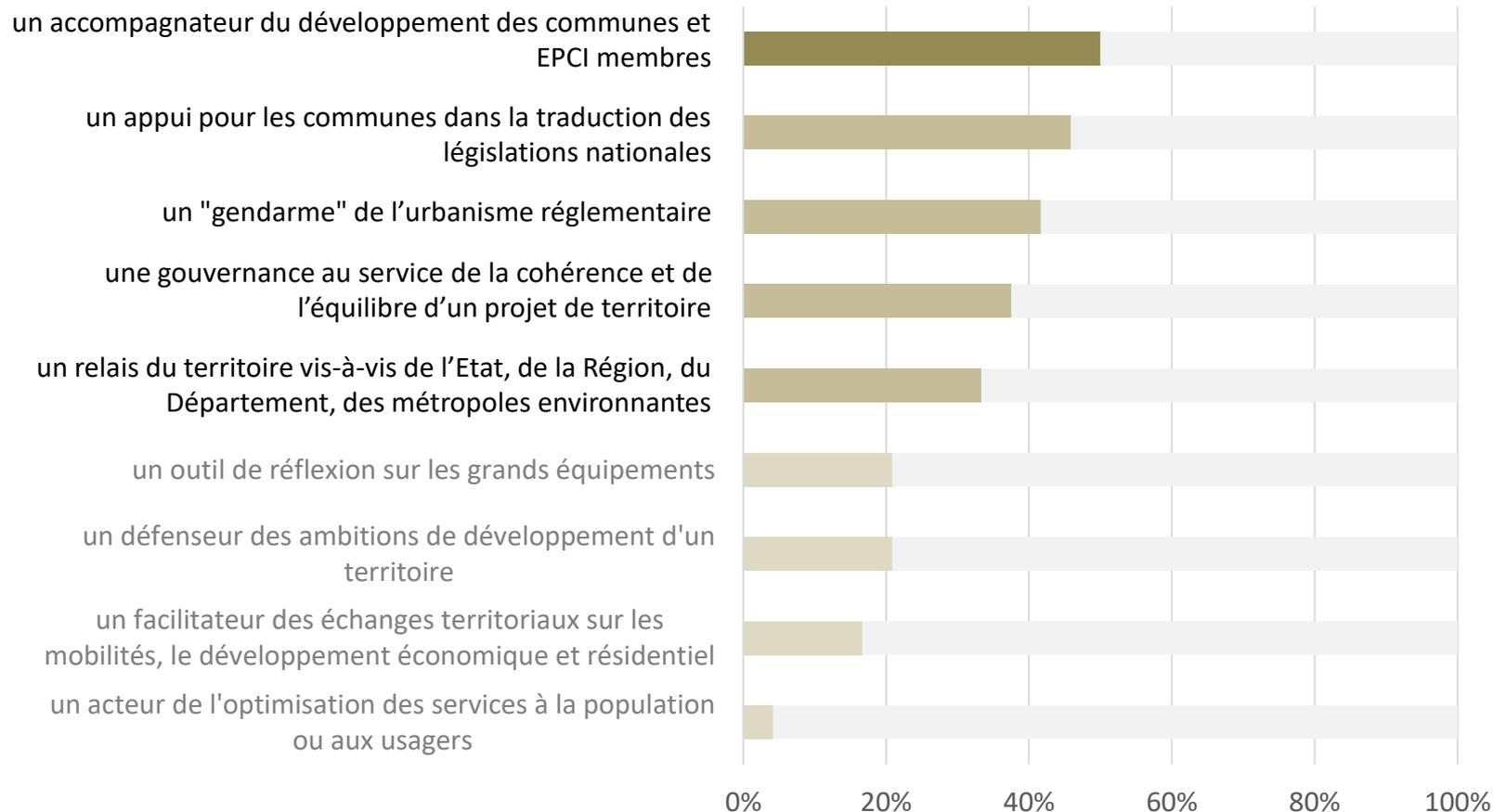


## Votre appréciation sur le SCoT

**Le Syndicat mixte en charge de la mise en œuvre d'un SCoT est-il...**

Choix multiple

24<sup>26</sup>

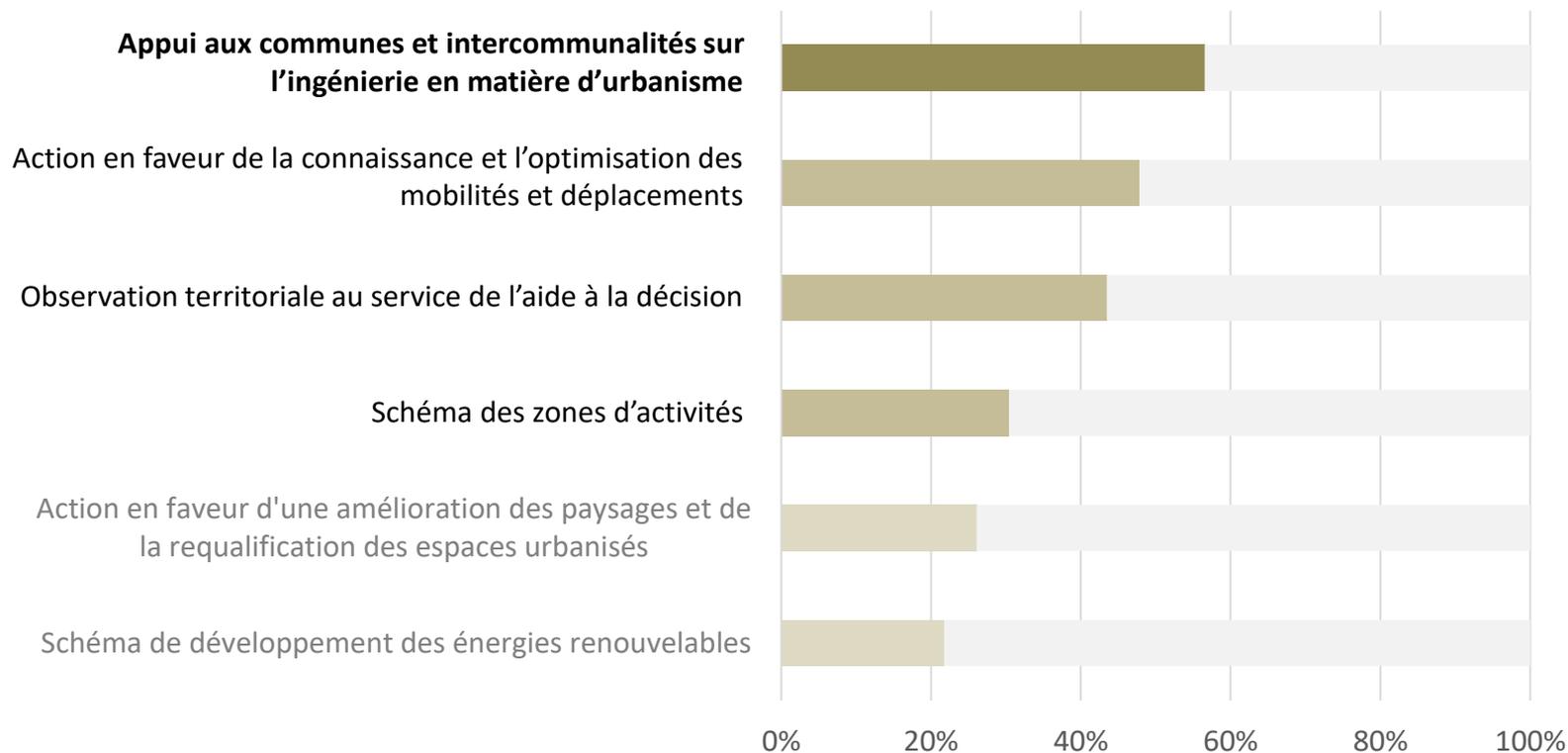


## Votre appréciation sur le SCoT

Quelles actions de la feuille de route du SM SCoT gapeçais vous paraissent-elles prioritaires pour vos communes et intercommunalités ?

Choix multiple

23/26



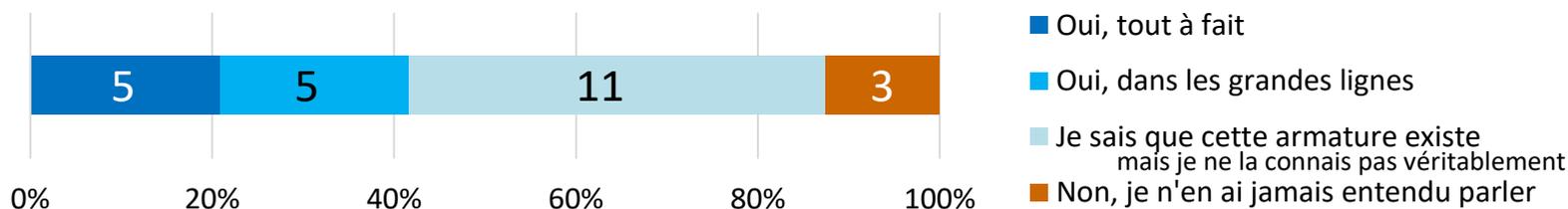
Premiers enseignements de l'enquête réalisée en décembre 2018  
auprès des communes de l'Aire Gapençaise

## **LES OBJECTIFS DU SCOT**

## Armature urbaine et rurale du territoire

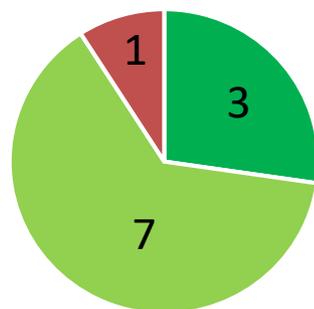
**Avez-vous connaissance de l'armature urbaine et rurale guidant le développement de l'aire gapençaise ?**

24 / 26



**Considérez-vous qu'au cours des 5 dernières années, le développement des communes de votre EPCI a été en cohérence avec ce schéma ?**

11 / 12



- Oui, tout à fait
- Oui, mais en partie seulement
- Non, le développement du territoire ne me semble pas aller dans ce sens

## Armature urbaine et rurale du territoire

**Selon vous, cette armature urbaine et rurale a-t-elle...**

Choix multiple

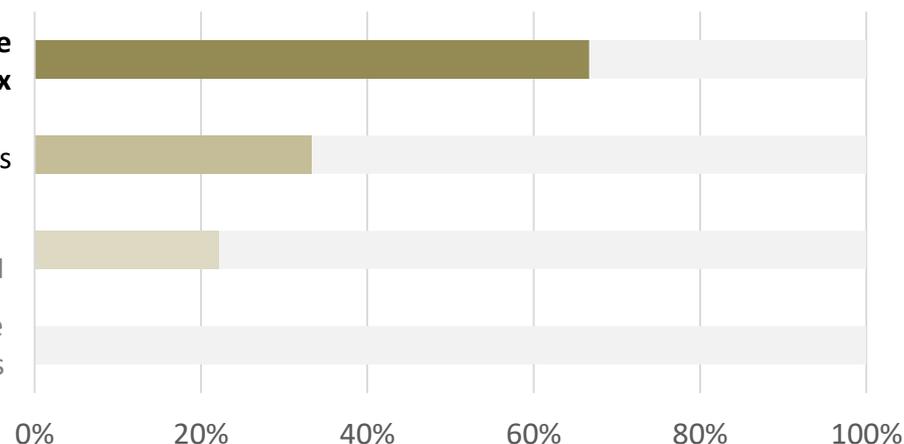
9<sup>12</sup>

**favorisé le renforcement des fonctionnements de proximité autour des bourgs principaux**

contribué aux rééquilibrages des secteurs

fourni un cadre d'action et de réflexion du développement au cœur des nouveaux EPCI

appuyé l'allocation de financements pour le développement d'équipements structurants



**Estimez-vous que l'armature urbaine et rurale du SCoT répond à la vision que vous vous faites du développement du territoire pour les années à venir ?**

11<sup>12</sup>

Oui

Non



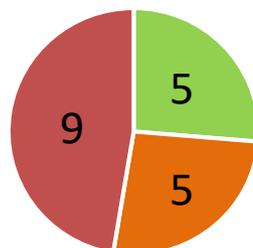
82%



18%

## Développement résidentiel

**La règle de calcul de gisement foncier et de la densité dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des documents d'urbanisme est-elle simple à appliquer sur votre territoire ?**



- Oui
- Non, pour des raisons techniques (complexité des calculs)
- Non, car l'objectif apparaît difficilement atteignable

Choix unique

19<sup>26</sup>

**Pensez-vous que cette règle et les objectifs liés au développement résidentiel...**

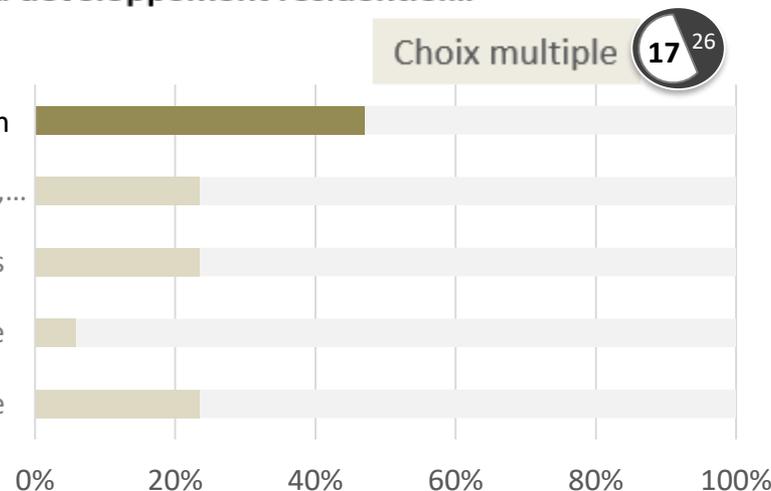
amènent à hiérarchiser les espaces prioritaires d'urbanisation

permettent une application réfléchie des lois (ALUR,...)

permettent la préservation des fonciers stratégiques

contribuent à une régulation du marché de l'offre foncière

Autre



Choix multiple

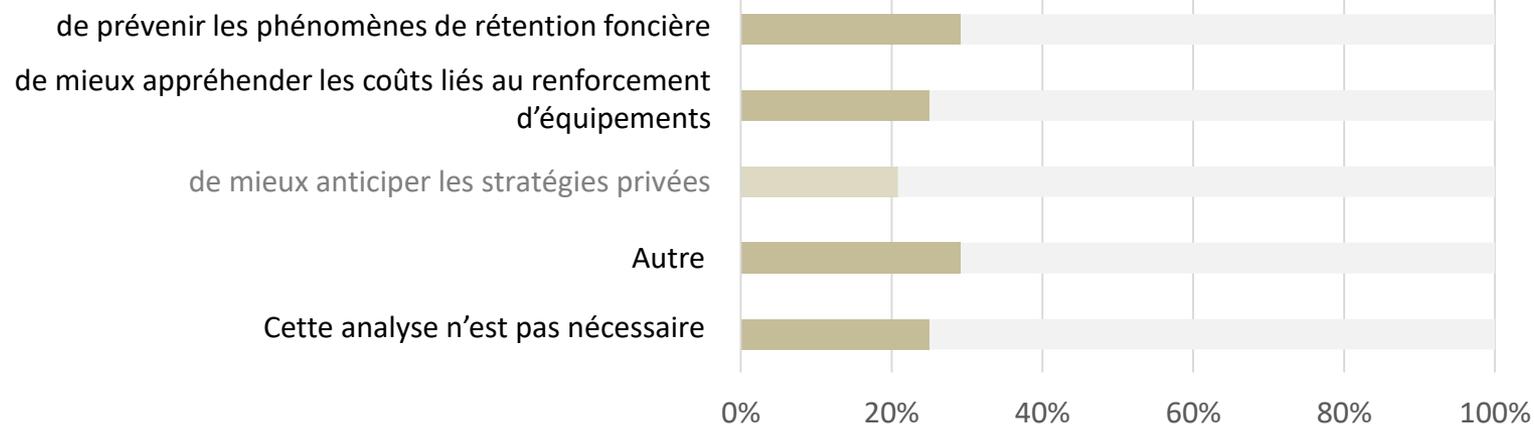
17<sup>26</sup>

## Développement résidentiel

**L'analyse par le Syndicat mixte du potentiel densifiable au sein des espaces urbanisables de votre commune vous permet-elle... ?**

Choix multiple

24<sup>26</sup>

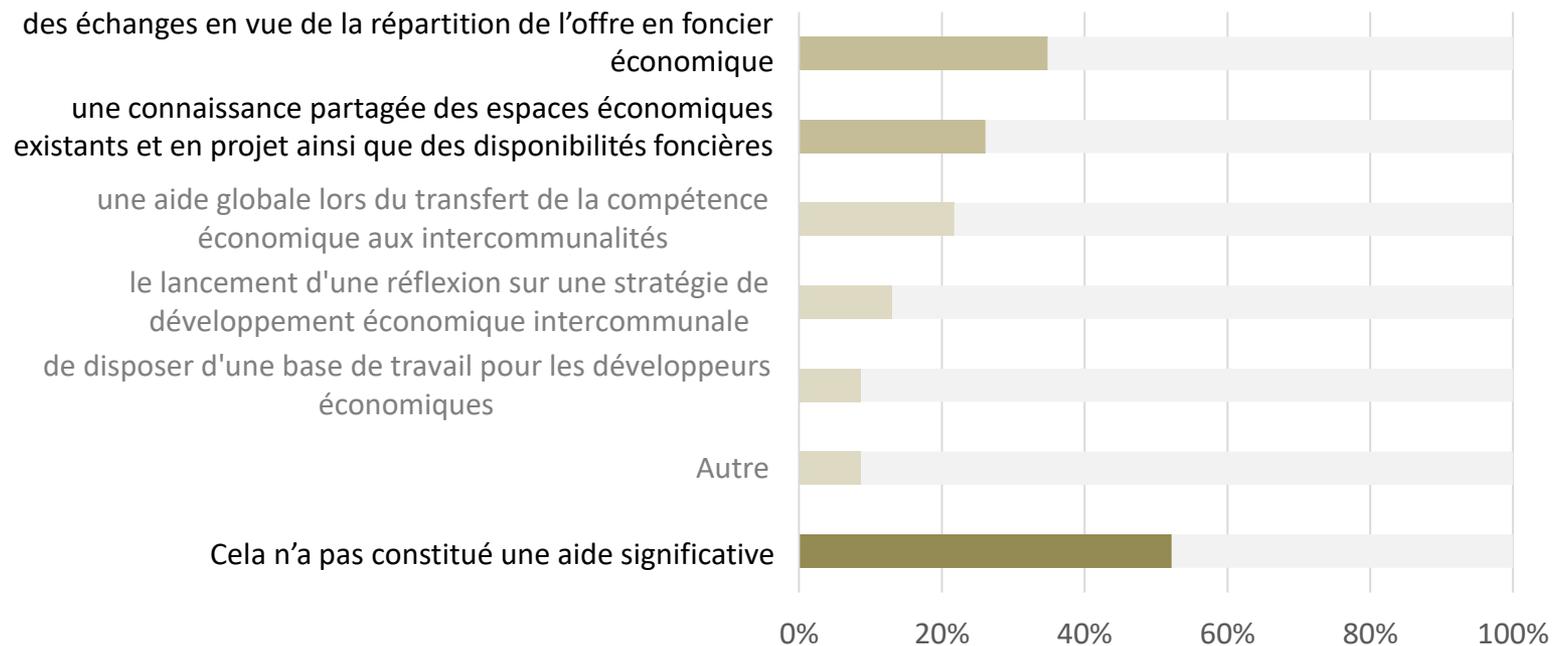


## Développement économique et commercial

**La réalisation de l'atlas du foncier économique par le Syndicat mixte vous a-t-elle permis... ?**

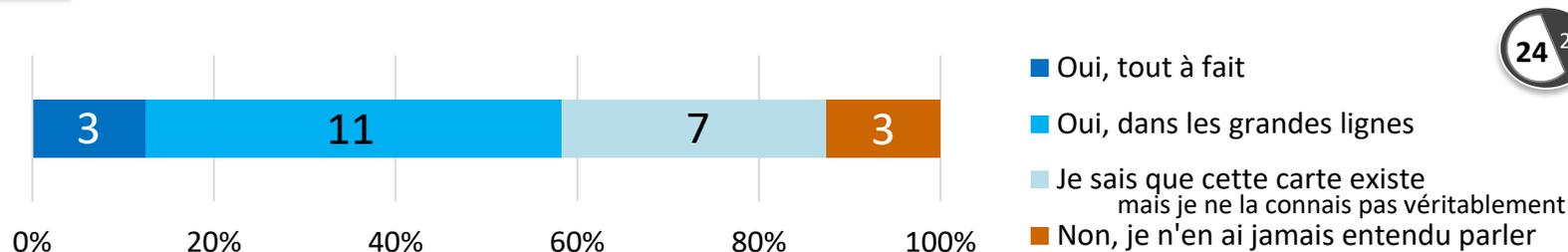
Choix multiple

23 / 26

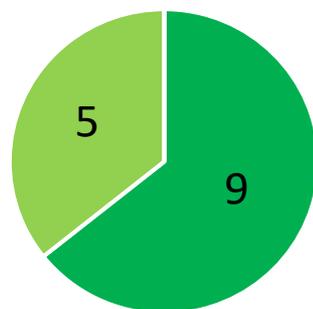


## Protection et valorisation de l'agriculture

**Avez-vous connaissance de la carte de vigilance et de localisation des espaces agricoles du SCoT ?**



**Considérez-vous qu'au cours des 5 dernières années, les principes de valorisation du capital agricole énoncés dans le SCoT ont été respectés ?**



- Oui, tout à fait
- Oui, mais en partie seulement
- Non, le développement du territoire ne me semble pas aller dans ce sens

## Protection et valorisation de l'agriculture

**Le travail réalisé dans le SCoT (DOO et carte agricole) vis-à-vis de la protection et de la valorisation de l'espace agricole, vous a-t-il permis...**

Choix multiple

11<sup>16</sup>



**Estimez-vous que les principes de valorisation du capital agricole énoncés dans le SCoT répondent toujours aux enjeux des années à venir ?**

14<sup>16</sup>

Oui



71%

Non



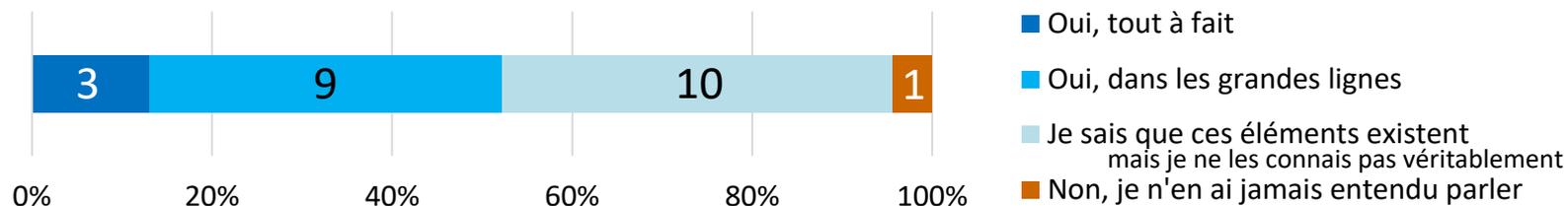
29%

# Les objectifs du SCoT

## Pérennisation, évolution et développement des activités touristiques

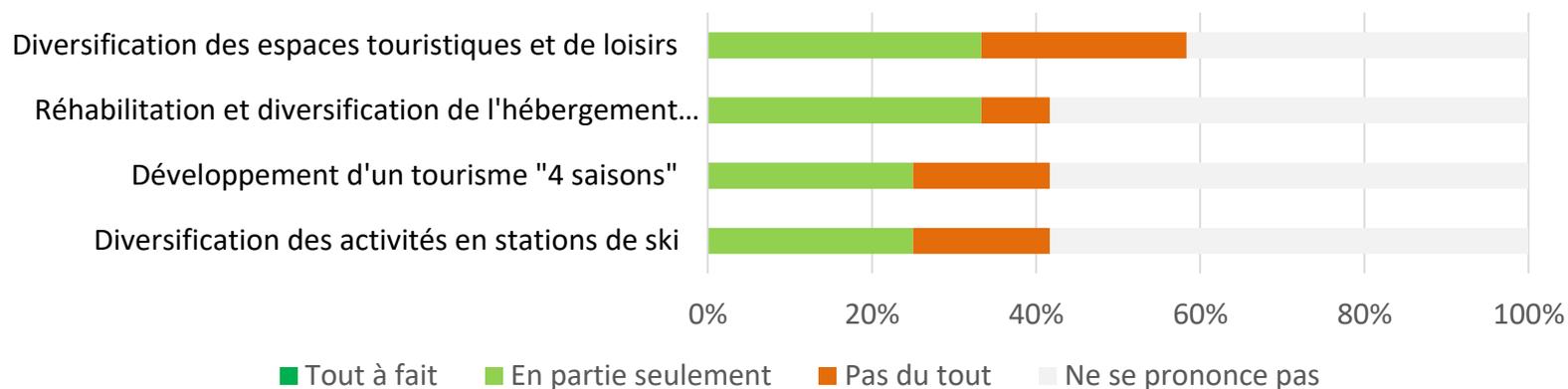
**Avez-vous connaissance des principaux objectifs du SCoT relatifs aux activités touristiques ?**

23<sup>26</sup>



**Considérez-vous qu'au cours des 5 dernières années, les objectifs de renforcement du tourisme énoncés par le SCoT ont été pris en considération dans les projets d'aménagement ?**

12<sup>15</sup>



## Pérennisation, évolution et développement des activités touristiques

**Estimez-vous que les objectifs de renforcement du tourisme énoncés dans le SCoT répondent toujours aux enjeux des années à venir ?**

12<sup>15</sup>

Oui



**67%**

Non

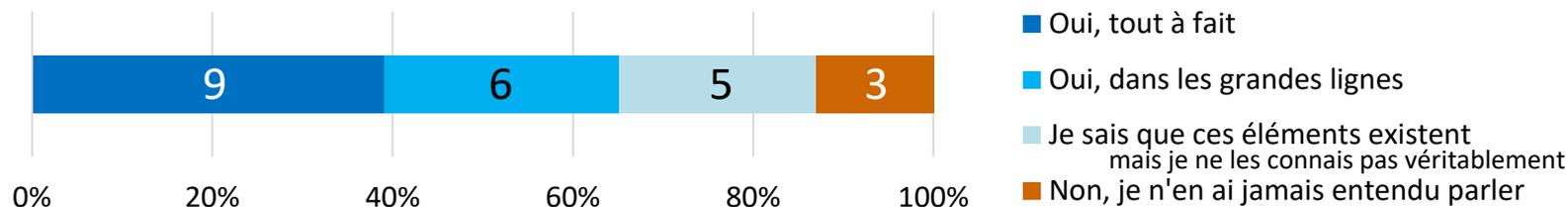


**33%**

## Protection des richesses de l'environnement

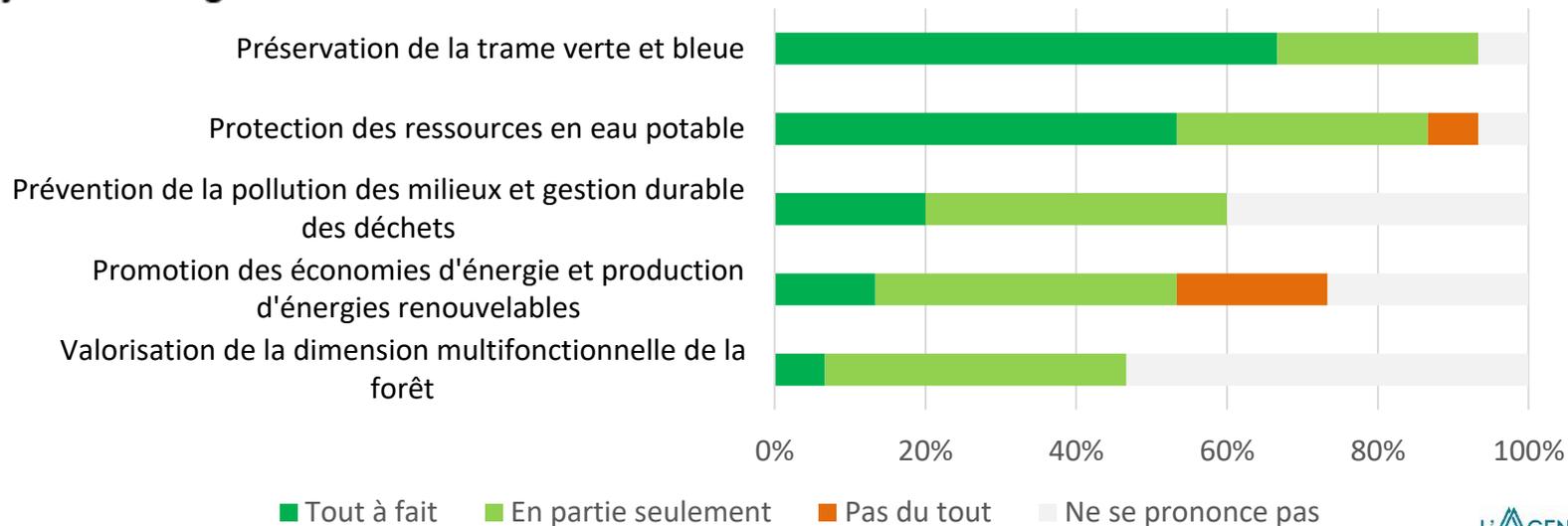
**Avez-vous connaissance de la trame verte et bleue et des principaux objectifs du SCoT relatifs à la valorisation des ressources ?**

23 / 26



**Considérez-vous qu'au cours des 5 dernières années, les objectifs de valorisation des richesses de l'environnement énoncés par le SCoT ont été pris en considération dans les projets d'aménagement ?**

15 / 18



## Protection des richesses de l'environnement

Estimez-vous que les objectifs de protection et de valorisation des richesses de l'environnement énoncés dans le SCoT répondent toujours aux enjeux des années à venir ?

15<sup>18</sup>

Oui



87%

Non

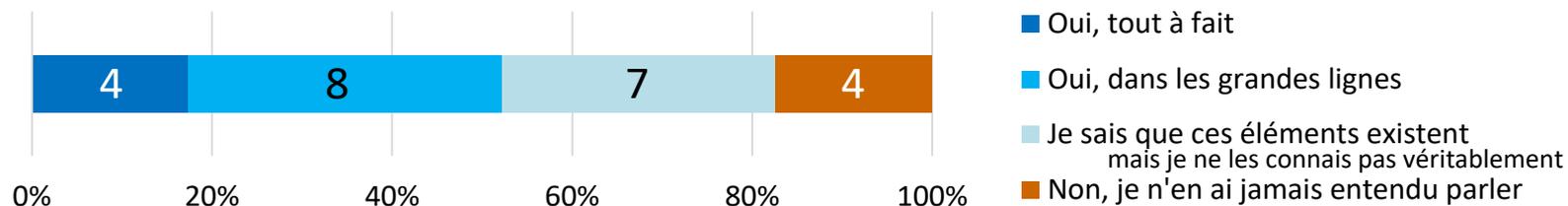


13%

## Maintien de la qualité du paysage et du cadre de vie

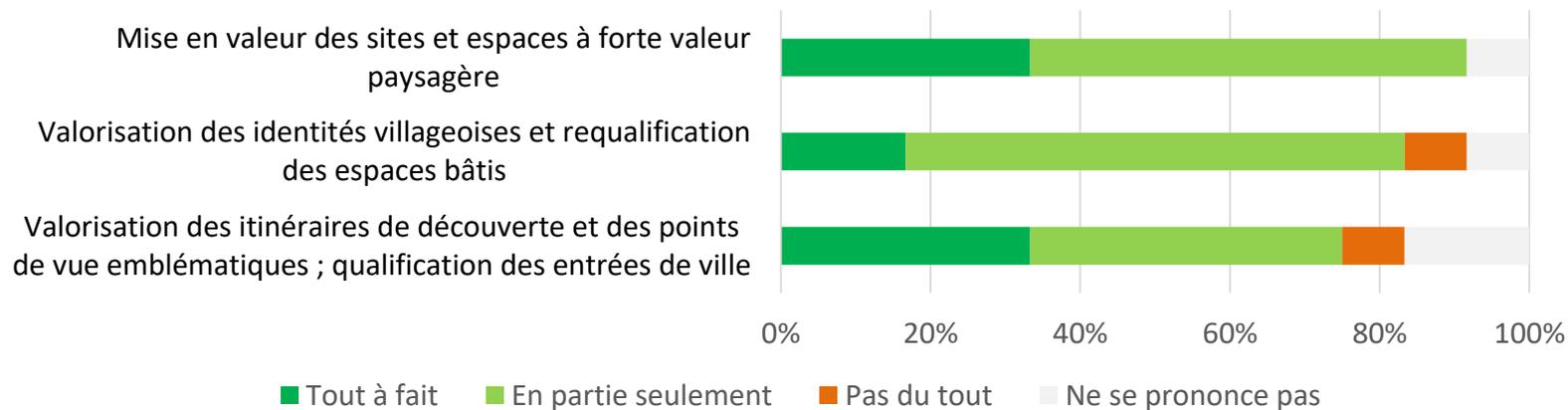
**Avez-vous connaissance de la carte de valorisation paysagère et des principaux objectifs du SCoT qui sont relatifs à cet enjeu ?**

23<sup>26</sup>



**Considérez-vous qu'au cours des 5 dernières années, les objectifs de valorisation paysagère énoncés par le SCoT ont été pris en considération dans les projets d'aménagement ?**

12<sup>15</sup>



## Protection des richesses de l'environnement

**Estimez-vous que les objectifs de valorisation paysagère énoncés dans le SCoT répondent toujours aux enjeux des années à venir ?**



Oui



**83%**

Non



**17%**

Merci de votre attention

